

COMMUNICATION SUR LE PROGRES

ACENSI et le développement durable

Novembre 2011

ACENSI est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2010 et s'est donc engagée à intégrer les valeurs humaines, sociales et environnementales au cœur de ses préoccupations.

La croissance de notre société doit se faire en osmose avec un environnement sain et durable et c'est pour cela qu'elle participe à cette dynamique en mettant en place des solutions de développement durable : répondre aux besoins en énergie et optimiser l'utilisation des ressources sont des défis à relever.

ACENSI est aussi basé sur un modèle de croissance solide et équilibrée en privilégiant le dialogue, l'innovation sociétale et la diversité. Du développement des compétences personnelles aux activités extra-professionnelles, nous nous engageons au bien-être et à l'épanouissement de nos collaborateurs.

Notre engagement au Pacte Mondial est plus que jamais d'actualité, avec cette volonté affirmée de respecter et de faire respecter ses dix principes.

M. Thibault BLIN
Directeur Général, ACENSI
Le 09 novembre 2011

PLAN D' ACTIONS

Respect des principes du Pacte Mondial

Le Pacte Mondial des Nations Unies invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence les dix principes fondamentaux en termes de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

C'est parce que ACENSI est consciente de l'importance du travail dans un environnement propre et de bien-être social, qu'elle s'est engagé depuis un an à respecter ces engagements qui correspondent à ses valeurs, ses principes d'éthique et ses priorités en matière de développement durable.

DROITS DE L'HOMME

Les droits fondamentaux de l'homme : nous nous engageons à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme dans notre sphère d'influence. Nous veillons aussi à ce que nos propres salariés soient informés de leurs droits et qu'ils respectent à leur tour, dans le cadre de leur travail, ces droits tels que définis dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

DROIT DU TRAVAIL

Promotion de la diversité : ACENSI a la chance de faire partie des entreprises employant des hommes et femmes d'âges, de cultures et d'origines diverses. Consciente de cette richesse, ACENSI s'est toujours employée à lutter contre toute forme de discrimination en matière d'emploi et de profession.

Chaque année, les titres de séjour de nos salariés étrangers sont renouvelés, grâce à leur intégration et leur implication au sein d'ACENSI.

Développement des compétences : Chaque salarié ACENSI bénéficie d'un suivi personnalisé. Chaque année, nous faisons le point sur la vie professionnelle pour relever les difficultés et chercher des axes de progrès. Nous définissons avec le salarié des objectifs à atteindre à court et moyen termes. Nous lui proposons également des formations adaptés à ses ambitions professionnelles.

Esprit de cohésion : Pour renforcer la cohésion entre les salariés et l'équipe dirigeante, nous organisons fréquemment des manifestations extra-professionnelles : soirées culturelles, séminaires, expéditions sportives, etc. Nous avons une démarche active dans le développement de la culture entreprise.

ENVIRONNEMENT

Economies d'énergie : nous avons mis en place la fermeture automatique des systèmes électriques installés dans les locaux d'ACENSI : matériels informatiques et climatisation.

Lutte contre la déforestation : non seulement nous utilisons du papier d'impression provenant d'industries certifiées de la norme de développement durable ISO14001 mais aussi nous limitons l'impression papier des documents aux cas de forte nécessité.

CHIFFRES CLES 2011

- La proportion de salariés de sexe féminin a connu une augmentation par rapport à 2010 avec une croissance de 20%.
- ACENSI a organisé pour ses collaborateurs plusieurs activités extra-professionnelles en 2011 : 4 activités en 2011 (journée Paintball, soirée Karting, Evènement Poker, repas de fin d'année) contre 2 en 2010.
- La consommation de papier (fourni auprès d'un partenaire certifié ISO 14001) est en diminution de 10% passant d'un volume de 50 000 feuilles par mois en 2010 à un volume de 45 000 par mois en 2011.
- Soucieux de son environnement, ACENSI parraine depuis quelques années l'association Ikamaperou, association prônant :
 - La conservation des animaux sauvages dans le monde
 - La protection de 18000 hectares de forêt dans l'Amazonie Péruvienne
 - L'inventaire de la faune et la flore du territoire
 - La rémunération des groupes de chercheurs qui comptent et repèrent les populations sauvages primates.